

Championnat par équipes Dames & Messieurs

Samedi 20 avril 2019 – Golf de l'Isle Adam

Dimanche 21 Avril 2019 – Golf de Mont Griffon

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : **Dimanche 15 avril 2019.**

Droits d'inscription : Equipe féminine 200 € et équipe masculine 250 €

Le règlement des droits de jeu doit IMPERATIVEMENT parvenir au Comité avant le départ du 1^{er} tour.

Conditions de participation

Pour les équipes :

Ouvert à toutes les associations du département, affiliées à la FFG, et à jour de leurs cotisations au Comité Départemental du Val d'Oise .

Chaque AS pourra présenter une deuxième équipe Messieurs ou Dames dans la mesure des places disponibles (maximum 110 joueurs et joueuses). Les clubs recevant l'épreuve auront la priorité pour inscrire une 2^{ème} équipe et la priorité sera ensuite donnée pour tous les clubs aux équipes dames.

Pour les équipiers : Conditions d'index : inférieur ou égal à **24,4** pour les Dames et **15,4** pour les Messieurs.

Pour chaque équipe, **un seul joueur ou une seule joueuse d'index supérieur** à ceux indiqués ci-dessus pourra compléter une équipe (Demande à faire par mail au Comité Départemental).

Composition des équipes

Les joueurs et les joueuses seront choisi(e)s dans la liste des équipier(e)s potentiels lors de l'engagement.

Messieurs :	12 équipiers	6 joueurs	6 remplaçants
Dames :	8 équipières	4 joueuses	4 remplaçantes

La fiche de composition d'équipe, disponible sur extranet, devra être complétée (nom du capitaine et/ou donneur de conseil) et remise au comité de l'épreuve avant le départ du premier joueur de l'équipe.

Déroulement et formule de jeu

L'épreuve se déroule sur deux tours en **STROKE PLAY**, par équipes de 6 joueurs pour les messieurs et 4 joueuses pour les dames.

Samedi 20 avril 2019 : 1^{er} tour en foursome au Golf de l'Isle-Adam (3 doubles Messieurs et 2 doubles Dames)

Dimanche 21 avril 2019 : 2^{ème} tour en simple au Golf de Mont Griffon (6 simples Messieurs, 4 simples Dames)

Les scores de chaque équipe seront additionnés et cumulés sur les deux jours.

La plus mauvaise carte de chaque équipe sera enlevée après les deux tours.

En cas d'égalité, départage sur la carte supprimée puis sur la meilleure carte, puis sur la 2^{ème} meilleure carte, etc...

Classement et Prix

La remise des prix se déroulera au Club House du golf de Mont Griffon ½ heure après l'arrivée de la dernière équipe.

Classement par équipe en brut Messieurs et Dames sur le total des deux tours :

3 prix brut Messieurs et 2 prix brut Dames

Les deux trophées seront confiés pour une année à la première équipe en brut Messieurs et à la première équipe en brut Dames. La gravure de l'année et du nom du club vainqueur sera à la charge du club qui, pour des raisons d'uniformité, devra le faire faire auprès de DISTINCTIO (Cap Argent)(coordonnées disponibles auprès du comité départemental du Val d'Oise).